

Association de Protection de Saint-Forget et de ses hameaux.

Contribution

Cette association a été fondée dès 1985, pour pérenniser sur le plateau du Mesnil Sevin, la présence d'une plaine jouxtant les bois de Trappes et Port-Royal, dernier exemple de ce type avant l'urbanisation de la ville nouvelle.

Les autres hameaux de la commune, qui a une vaste étendue de 600 hectares, sont plus à l'écart de l'urbanisation mais pour autant montrent qu'ils sont fragiles.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, et après avoir assisté à plusieurs réunions de la commission du débat public, c'est une contribution écrite que je souhaite apporter au nom des membres de cette association.

Il ressort des réunions qui se sont tenues jusqu'ici, que l'opposition qui perdure depuis des décennies entre les tenants de l'A 12 et de son prolongement et ceux qui prônent l'aménagement de la RN 10 a donné des signes encourageants de fissures dans sa continuité. En effet, lors de la dernière réunion qui s'est tenue cette semaine au Mesnil Saint-Denis, hors les graves sujets que sont la pollution de l'eau et de l'air, pour la première fois, des interlocuteurs ont pu parler de leur préoccupation quant à la vie « infernale » des riverains de cette nationale sans qu'il y ait une bronca dans la salle.

Et sans que leur soit reproché, de façon plutôt violente, leur appartenance à l'un ou l'autre groupe.

L'opinion qui voudrait que les protecteurs de l'environnement, dont nous sommes, aient une position restrictive, égoïste et à l'opposé de notre positionnement.

Depuis des années, que faisons-nous ?

Nous essayons de mettre à la disposition des habitants du Sud Yvelines, un territoire préservé qui appartient à ceux qui le fréquentent. Et de le préserver.

Cette position n'est nullement restrictive.

Il est aisé de voir pendant les vacances scolaires, et pendant les fins de semaine que les randonneurs, les promeneurs ne sont pas exclusivement les habitants du Parc naturel !

Nous sommes une population au travail comme celle de la ville nouvelle et comme elle nous profitons de notre environnement à ces moments là.

Nous partageons avec ceux qui arrivent par le RER, avec ceux qui arrivent de La Verrière, avec les nombreuses associations cyclistes, le plaisir d'être à la campagne à quelques lieues de la capitale.

Il faut également noter que depuis quelques années, la présence sur la ville nouvelle de grandes sociétés a totalement bouleversé les modes de vie dans nos villages.

Que recherchent celles et ceux qui travaillent en proche banlieue ou en ville nouvelle ? un cadre préservé et bien souvent, en sachant que les enfants vont devoir prendre des transports pour se rendre à l'école ou au collège, qu'il va falloir grouper les achats un peu lointains etc...un mode de vie qui prend en compte la qualité de cette vie.

Monsieur le Président, notre association, comme toutes celles qui sont fondées sur le bénévolat ne peut fonctionner que si le projet qu'elles soutiennent est pérenne. Hors depuis sa

fondation il y a plus de trente ans, notre association a vu changer considérablement ses membres et pourtant elle est toujours là.

Pourquoi ? parce que le but que nous poursuivons est d'évidence d'intérêt général. Nous ne vivons pas dans un bocal, nous ne voulons pas nous recroqueviller sur la chance que nous avons de vivre dans un cadre préservé.

Nous ouvrons grand notre territoire en disant à ceux qui y viennent : attention danger, c'est votre affaire, comme la nôtre.

Voilà pourquoi nous existons, voilà pourquoi nous essayons à notre mesure d'apporter notre contribution à la commission du débat public.

Monsieur le Président, nous avons pu entendre bien des interventions, mais lors des deux dernières réunions de Magny et du Mesnil St Denis, il est apparu clairement que la préoccupation des habitants était de souffrir encore plus de la pollution générée par la circulation automobile, puisque nous serions coincés entre deux tracés au lieu et place d'un seul.

Faut-il, parce que certains souffrent, transporter la souffrance ailleurs ?

Faut-il, parce que certains souffrent, augmenter la pollution, la diffuser, la diffracter ?

Faut-il, parce que certains souffrent, se lancer dans un projet qui n'est pas convaincant pour l'instant au vu des pièces fournies par le Maître d'ouvrage et laisser pendant encore au moins une décennie, souffrir les riverains de la RN 10 ?

Où est la prise en compte de la dégradation de la qualité de vie le long de la RN 10 dans ce projet ? Là aussi les pièces fournies par le Maître d'ouvrage (aménagement en boulevard, etc..) ne sont guère convaincantes puisqu'elles ne pourraient se mettre en place qu'après le démarrage d'un éventuel prolongement de l'A 12.

S'il est avéré que le dossier présente des faiblesses coupables, il est tout aussi avéré que les responsables ne sont pas que les services de la DDE.

Nous nous renvoyons la balle depuis des années..

La conclusion du professeur nous incitant à trouver autre chose que des arguments contradictoires est, d'évidence, ce à quoi doivent s'atteler tous les participants à ce débat.

Notre association n'a pas attendu toutes ces années pour dire son ouverture à tout projet qui prendrait en compte le côté humain et non seulement le côté technique de ce projet. J'ose le dire, quel que soit le tracé.

Monsieur le Président, la présence d'un Parc naturel à la porte de la capitale est un énorme poumon vert pour tous les habitants de la région et lui porter atteinte en le balafrant serait la porte ouverte à une urbanisation rampante qui ne manquera pas de coloniser par des zones artisanales ou autres, par des lotissements bas de gamme, les nombreuses friches laissées par l'emprise de cet autoroute.

C'est la porte ouverte à une circulation augmentée sur un réseau routier qui ne pourra pas le supporter que ainsi que cela a été dit, cette augmentation de la circulation automobile trouvera son chemin, forcément, par des voies qui ne sont pas faites pour cela et induira donc, à terme, une dégradation de la qualité de vie des villages qui deviendront à leur tour des victimes de la circulation automobiles.

C'est prendre entre deux voies routières, des villes, des territoires, des habitants qui ne voient pas la raison qui justifierait cela alors qu'une solution passant par une réelle volonté d'aménager un axe existant pourrait à terme, être la solution la plus acceptable. Et la plus efficace pour soulager une population riveraine de la RN 10 qui n'en peut plus de souffrir.

Et qui, sans doute, pour soulager cette souffrance fait partie des randonneurs, des promeneurs qui viennent dès que cela leur est possible, respirer, admirer des paysages préservés dans le Parc naturel si proche de chez eux.

Monsieur le Président, la proximité des champs cultivés, des espaces préservés, d'un patrimoine prestigieux ou plus modeste, tout cela peut aider ceux qui habitent dans les villes à trouver un équilibre vital pour leur santé.

Il ne faut pas que cet équilibre soit rompu au nom de la circulation automobile !

Faisons, ensemble, en sorte que le Maître d'ouvrage soit contraint de prendre en compte toutes les observations faites et c'est un projet d'une toute autre nature qui pourrait voir le jour.

A ce moment, les associations, les habitants, tous ceux qui vivent dans ce territoire se verront récompensés de leurs efforts de préservation sur le long terme et de leur effort de concertation durant la période pendant laquelle siège la commission du débat public.

C'est vers ce but que nous devons tendre et c'est pourquoi, Monsieur le Président, je tenais à vous adresser ma contribution à ce débat.